

Garage Lagrouas



RENAULT

77 rue Lazare Carnot
61250 Damigny

Tel: 02 33 29 47 06
Fax: 02 33 27 43 97
E-Mail: garage.lagrouasbernard@orange.fr

Assistance Climatisation Service Ouest



Par: ACOBA - La Cornelière 61200 DAMIGNY / 02 33 28 80 20 / fax: 02 33 28 85 90
www.lagrouas.fr

EAU DE SOURCE

CRISTALINE

ETAT NATUREL

Clôtures
Fermetures
d'Andaine



ASPTT ALENÇON

CLUB OMNISPORTS

cultivons vos envies

Gourmandises et Chocolats
Boulangerie-Pâtisserie

Florian GOUPILLOT
112 Rue Principale
61250 Damigny
7h-20h du mardi au samedi
7h-13h les dimanches

STATION COIFF

Ouvert du mardi au samedi en journée continue de 9h à 19h

MASCULIN
FÉMININ
ETUDIANTS (-15%)
JUNIOR

02 33 31 17 17
1, Place de la Mairie - DAMIGNY

Garage du FRESNE

TOP GARAGE

19 rue du Pont-du-Fresne
61250 DAMIGNY

02 33 27 74 29 Fax 02 33 27 89 17

PARAPHARMACIE
MATERIEL MEDICAL
ceintures - bas de contention veineuse
VENTE, LOCATION

PHARMACIE GUESNAY

5 rue Principale - 61250 DAMIGNY
Tél. : 02 33 29 06 50 - Fax : 02 33 27 19 92

Vivéco

du mardi au samedi de 8h45 à 12h45 et de 15h à 19h
le dimanche de 9h à 12h

ALIMENTATION GENERALE - FRUITS ET LEGUMES - PRODUITS FRAIS
FROMAGE A LA COUPE - POINT RELAIS - GAZ - LIVRAISON A DOMICILE
1 rue du Printemps - 61250 DAMIGNY Tél. 02 33 32 05 06
Rejoignez-nous sur Facebook :
<https://www.facebook.com/pages/Viveco-Damigny/1607477536132308?fref=ts>

La GRENOUILLE
AUTO-CLIMATISEUR

VENTE
ORDINATEURS
INSTALLATION
REPARATION
MAINTENANCE
FORMATION

François GOUYON - Directeur

16, rue Nicolas Appert - 61000 Alençon
Tél. 02 33 26 82 82
E-mail : contact@grenouilleinfo.fr
www.grenouilleinfo.fr

LEROUVILLOIS DECOR

PEINTURE
RAVALEMENT
REVÊTEMENTS SOLS & MURS
PARQUET FLOTTANT
CORNICHE STAFF
FAÏENCE
CLOISONS SÈCHES

3, rue du Pont du Fresne
61250 DAMIGNY
02 33 31 14 99
06 63 79 85 06
lerdeco@orange.fr

Pour tout renseignement

Vincent Epiphane / Running Conseil Alençon

69 rue aux Sieurs 61000 Alençon

09 80 63 10 05 / 06 65 70 20 81 / stepleman@hotmail.fr

Podologue
Nicolas GOUVENOU
10 rue Principale Damigny
02 33 29 30 31



7^e VÉTÉRANE DE DAMIGNY

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020

A chacun son défi



9h15 : Courses des Ecoles

10h00 : Course 10 km Masters

Application des recommandations sanitaires



Le club A3 Alençon en partenariat avec **Running Conseil Alençon** et avec le soutien de la commune de Damigny et du Conseil Départemental de l'Orne organise

dimanche 11 octobre 2020 à partir de 10 h

la 7e édition de « **La Vétérane de Damigny** » dans les rues et les sentes de Damigny, course pédestre réservée aux vétérans, avec **départs différés selon l'âge des participants et classement scratch toutes catégories, hommes et femmes à l'arrivée** (voir tableau page ci-contre).

Inscription par Internet sur www.normandiecouseapied.com

Ou à déposer à **Running Conseil, 69 rue aux Sieurs 61000 Alençon**

LIMITE A 35 PAR CATEGORIE PAS D'ENGAGEMENT SUR PLACE

Nom :Prénom.....

Adresse :

Ville : CP:

Date de naissance : Sexe: H ou F

Courriel :@.....

n° tel :

n° tel à appeler en cas d'urgence :

☞ Joindre la copie d'une **licence sportive (art.4) en cours de validité** à la date de la compétition ou un **certificat médical de non-contre indication à la pratique du sport en compétition, datant de moins d'un an** à la date de la compétition.

N°licence FFA:..... Club :

Droit à l'image: les concurrents autorisent expressément les organisateurs de la Vétérane de Damigny à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course La Vétérane de Damigny joint à ce bulletin et déclare que tous les renseignements que je fournis sont exacts.

Date: Signature:

Inscription: 7€ (Par Internet ou à déposer à Running Conseil Alençon)

REGLEMENT

- Art.1 L'A3 Alençon organise le dimanche 11 octobre 2020 la 7^e édition de la course pédestre « La Vétérane de Damigny », parcours de 10 km, **course à label FFA régional**.
- Art.2 Le parcours comportant 1 boucle de 1 km au départ suivie par trois boucles de 3 km chacune, se déroule dans les rues et sentes de Damigny. Les participants s'engagent à accomplir la totalité du parcours sous peine de disqualification.
- Art.3 **La course La Vétérane de Damigny est ouverte à partir de la catégorie M35.**
- Art.4-1 Les athlètes fourniront la **copie papier** d'une licence parmi les suivantes, seules recevables, une licence athlète compétition, une licence athlète santé loisir option running ou un pass-running délivré(e) par la FFA; une licence délivrée par la FSCF, la FSGT option course à pied en compétition; une licence délivrée par les FFT, FFCO ou FFPM en cours de validité (**année 2020-2021**).
- Art. 4-2 Pour les autres participants, ils devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au 11 octobre 2020 ou sa photocopie.
- Art.5 Les engagements sont de 7 €. **PAS d'INSCRIPTION SUR PLACE.**
- Art.6 **Les départs selon les catégories seront donnés selon une grille de départ jointe en annexe en commençant par les V5 pour terminer par les M35 à partir de 10 h.**
- Art.7 Les départs sont fixés à partir de 10h sur le parking de la Maison des Loisirs (voir plan).
- Art.8 : **CHARTRE COVID 19 A SIGNER PAR TOUS LES PARTICIPANTS**
- Art.9 Des vestiaires **NE** seront **PAS** à disposition à l'Espace Mazeline.
- Art.10 Un ravitaillement en eau **NE** sera **PAS** proposé à chaque tour.
- Art.11 Une assistance médicale sera assurée conformément à l'arrêté municipal qui autorise cette compétition.
- Art.12 L'Association organisatrice est couverte par une assurance responsabilité civile auprès de l'AIAC.
- Art.13 Un classement scratch toutes catégories, hommes et femmes, dans l'ordre d'arrivée sera établi. Des récompenses seront attribuées aux 15 premiers hommes et 10 premières femmes.
- Art.14 . La féminine et l'homme ayant réalisé le meilleur temps et les trois athlètes hommes et trois athlètes femmes les plus âgés seront récompensés.
- Art.15 La remise des récompenses aura lieu à l'Espace Mazeline de Damigny à partir de 11h 30 **OU EN PLEIN AIR.**
- Art.17 Des lots seront attribués par tirage au sort pour les athlètes présents.
- Art.18 Droit à l'image : du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.
- Art. 19 L'organisation ne pourrait être tenue responsable de la publication des résultats sur des sites Internet.
- Art. 20 Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue.
- Art.21 **Une course des Ecoles** est organisée pour les écoliers des classes primaires sur 2 distances selon l'âge, 600m pour maternelle/CP et 1000m pour CE/CM sans classement. Les parents devront remplir une autorisation parentale à cet effet, disponible sur place ou sur le blog du club A3Alençon.
- Art.22 Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.
- Art.23: **Prévoir un masque à porter toute la matinée sauf pendant votre course.**
- Art.24 : **Si annulation de course, votre inscription sera valable pour 2021.**



| RETRAIT DES DOSSARDS | | |
|--|-------------------------|----------------|
| Il se déroulera le jour de la course à l'Espace MAZELINE de Damigny à partir de 8 h 30 | | |
| Horaires départs | catégories | groupes départ |
| 10h00 | M5 nés en 1940 et avant | - |
| 10h03 | M4 nés en 1941 - 1950 | 1 |
| 10h06 | M3 nés en 1951 - 1955 | 2 |
| 10h08 | M3 nés en 1956 - 1960 | 3 |
| 10h09' 30 | M2 nés en 1961 - 1965 | 4 |
| 10h 11' 30 | M2 nés en 1966 - 1970 | 5 |
| 10h12' 30 | M1 nés en 1971- 1975 | 6 |
| 10h13' 30 | M1 nés en 1976 - 1980 | 7 |
| 10h 14' 00 | M35 nés en 1981 - 1985 | 8 |